

Brexit : les prochaines étapes



Article rédigé par *France info*, le 29 mars 2019

Loin de toucher à sa fin, le processus du Brexit pourrait bien s'étirer jusqu'en 2022. Le point sur les principales dates.

Vendredi 29 mars, le Royaume-Uni quitte officiellement l'Union européenne... Attendez, attendez, pas si vite ! Comment ça ? Pardon. Allez, on reprend. Vendredi 29 mars, les députés britanniques discutent finalement pour une énième fois du projet d'accord négocié par Theresa May sur la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Eh oui, difficile de se retrouver dans le calendrier du [Brexit](#). Entre les délais incompressibles compressés, les reports reportés et les discussions discutées, le divorce ne se déroule pas sans heurts. Afin d'y voir un peu plus clair, franceinfo tente de lister les dates qui comptent (et celles qui pourraient compter).

Vendredi 29 mars : un nouveau débat se tient au Parlement

Avant que l'UE n'accorde une courte extension au Royaume-Uni pour permettre aux députés de valider un accord sur le Brexit, le 29 mars devait marquer la date officielle du Brexit. La Première ministre Theresa May a tenté à deux reprises de faire voter par les parlementaires britanniques l'accord qu'elle a négocié avec Bruxelles, le 15 janvier puis le 12 mars. Les deux fois, les députés l'ont rejeté (432 voix contre 202, puis 391 voix contre 242).

Vendredi 29 mars, de nouvelles discussions se tiennent à la Chambre des communes. Dans la journée, les députés voteront pour ou contre l'accord de retrait, soit la partie du texte négocié entre Bruxelles et Londres entérinant le départ du Royaume Uni. Contrairement au deux premières fois, les députés ne se prononceront pas sur la seconde partie du texte, laquelle comprend la déclaration politique (régissant les relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni).

Lundi 1er avril : les députés organisent de nouveaux votes indicatifs

Mercredi 27 mars, les députés ont repris le contrôle temporaire du processus de Brexit en se prononçant sur huit scénarios alternatifs. Aucune de ces options n'a obtenu de majorité, même si certaines ont rallié plus de voix que l'accord de retrait négocié par Theresa May. Les députés devraient procéder à de nouveaux votes indicatifs lundi 1er avril, après avoir affiné les options proposées dans le but de garantir une majorité à l'une de ces options. Mais attention : il s'agit toujours d'un vote indicatif dont le caractère n'est pas contraignant.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

<https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/la-grande-bretagne-et-l-ue/brexit-suite-et-bientot-fin-on-a-tente-de->